**AVIS DE RECRUTEMENT DIRECT SANS CONCOURS**

**Magasinier des bibliothèques (1er grade)**

**Session 2025**

**Ce recrutement s’effectue par la voie d’une commission de sélection.**

**Il permet d’accéder directement au corps des fonctionnaires de la catégorie C.**

Nombre de postes à pourvoir : 1

Localisation : Université de Perpignan Via Domitia, Service Commun de la Documentation

Campus Moulin à Vent - 52 avenue Paul Alduy 66000 Perpignan

**Références :**

- Décret n° 88-646 du 6 mai 1988 modifié notamment par le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l’organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l’Etat.

- Décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 et les décrets relatifs à l’organisation de la carrière de ces fonctionnaires.

**Conditions générales d’accès**

Vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission (1ère phase examen des dossiers) :

* Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
* Jouir de vos droits civiques,
* Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, (bulletin 2 du casier judiciaire)
* Être en position régulière au regard des obligations du service national,
* Justifier des conditions d'aptitude physique requises (compte tenu des possibilités de compensation du handicap).

Aucune condition d'âge, de diplôme ou d’expérience professionnelle n’est exigée des candidats.

**1ère phase : examen des dossiers de candidature**

Le Président de l’Université de Perpignan Via Domitia arrête la création d’une commission de sélection composée d’au moins trois membres désignés par l’autorité chargée de la direction de l’établissement, dont un membre au moins est extérieur à l’établissement.

La commission examine les dossiers et procède à la sélection des candidats en vue de l’entretien oral. Seuls les candidats sélectionnés par la commission seront convoqués par courriel à l’audition.

**Contenu du dossier à envoyer** : le dossier du candidat doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

* Une fiche de candidature (modèle ci-joint),
* Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d’études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés. Fournir les justificatifs.
* Une lettre de motivation (2 pages maximum)
* Copie recto/verso d’une pièce d’identité en cours de validité (passeport ou carte identité)

|  |
| --- |
| Les dossiers sont à envoyer **exclusivement** par mail à l’adresse : concours-itrf@univ-perp.fr(Préciser en objet : Dossier recrutement Magasinier)**Date limite d’envoi des dossiers : le mercredi 30 avril 2025****Attention : aucun dossier ne sera accepté après cette date** |

**2ème phase : audition des candidats**

Les candidats sélectionnés sont invités à présenter leur parcours pendant 5 minutes maximum et sont ensuite interrogés sur ce parcours, sur leurs motivations et sur des thèmes en rapport avec le poste sur lequel ils candidatent.

A l’issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats aptes au recrutement dans le corps concerné.

Durée de l’entretien : 20 minutes (dont la présentation du candidat - Pas de coefficient)

\*\*\*